Conseil de ville de Porrentruy

R 26.6.2025
Conseil 1305

Résolution interpartis

Déclaration de la ville de Porrentruy sur la situation humanitaire à Gaza

Considérant la résolution du Parlement jurassien adoptée à l'unanimité le 21 mai 2025 ;

Considérant l'appel de Lausanne et Genève aux villes suisses à se joindre à leur déclaration du 21 mai 2025,

Considérant l'intensification des attaques du gouvernement et de l'armée israéliennes sur la bande de Gaza où des dizaines de milliers de personnes risquent de mourir de faim en raison du blocage des livraisons d'aide humanitaire,

Considérant la décision du 26 janvier 2025 de la Cour internationale de justice demandant à Israël et à la communauté internationale d'empêcher d'éventuels actes de génocide,

Le Conseil de ville :

1. Appelle solennellement à un cessez-le-feu immédiat, total et durable entre toutes tes parties engagées dans le conflit à Gaza et à la fin immédiate des violations des droits humains pouvant conduire à un génocide ;

2. Condamne fermement les bombardements sur les zones civiles, les hôpitaux, les écoles et les abris ;

3. Demande la fin immédiate des violences, des déplacements forcés, des privations de nourriture, d'eau, d'électricité et de soins médicaux infligées aux civils ;

4. Exprime sa solidarité avec toutes les victimes, quelles que soient leur origine, leur nationalité, leur genre ou leur foi, et appelle à la mobilisation immédiate de l'aide humanitaire ;

5. Affirme que les enfants de Gaza ont, comme tous les enfants du monde, le droit à la vie, à la sécurité, à la dignité et à l'avenir :

6. Invite le Conseil municipal à user de tous les moyens à sa disposition pour inciter le Conseil fédéral à agir en faveur de la fin des violations des droits humains et de la préservation de la sécurité des personnes civiles, en particulier des enfants.

7. Invite le Conseil municipal à s'associer à la déclaration du 21 mai 2025 des villes de Genève et Lausanne

8. Rappelle que la paix, la justice et la sécurité ne peuvent être obtenues que par le respect de la vie humaine et du droit des peuples à être libres de la terreur et de la guerre.

Porrentruy, le 26 juin 2025

Groupes

PS-Les Verts

Le Centre

PCSI

PLR